

TOP 20 DE NOS PROPOSITIONS

Quand l'Écologie s'invite dans la campagne pour les Municipales...

Préambule : L'effondrement de la biodiversité, les conséquences visibles du dérèglement climatique et l'augmentation des coûts liés aux réparations des dégâts, imposent de mettre en place rapidement une **stratégie forte de transformation** de certaines de nos activités et de nos modes de vie. L'exploitation excessive des ressources de la planète, et les quantités de déchets que nous générons, demandent de revoir nos façons de produire, de consommer et de nous déplacer.

C'est pourquoi, l'écologie ne peut plus se limiter à quelques mesures "optionnelles", piochées ici ou là. L'écologie doit désormais irriguer toutes les politiques publiques. Les collectivités locales du bloc communal (Communes et agglomérations) ont un rôle majeur à jouer : Notre vision pour l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est celle d'une **coopération intercommunale**, de manière à ce qu'une dynamique de transition écologique dépasse les simples obligations imposées par la Loi, alimentant non seulement tous les programmes politiques municipaux mais aussi et surtout les compétences intercommunales qui sont cruciales pour réussir une véritable transition écologique (développement économique, collecte et traitement des déchets, cycle de l'eau, urbanisme, politique de l'habitat, transports en commun et mobilités alternatives à la voiture ...).

Les élections locales qui s'annoncent sont donc une occasion essentielle pour une vraie transformation, **car les années de cette décennie sont cruciales pour préserver l'avenir**. Les transformations nécessaires doivent être réalisées **avec l'adhésion des habitants**, grâce à une stratégie de pédagogie et de participation citoyenne de manière à minimiser tout ce qui pourrait être vécu comme des contraintes.

Voici le TOP 20 de nos propositions : Il s'agit des principales propositions, incontournables pour réussir une transition écologique. Un document plus complet peut servir de référence pour les équipes qui souhaitent aller plus loin.

Accélérer la rénovation du patrimoine bâti :

- 1) Malgré les contraintes budgétaires, mener une politique de rénovation des bâtiments publics (aussi bien pour le chauffage que pour la résistance aux vagues de chaleur). Objectif : 50% de réduction de consommation d'énergie à la fin du mandat, 60 % pour les écoles, 100% des écoles traitées pour résister aux vagues de chaleur.

Équiper les bâtiments publics de dispositifs fournissant une énergie renouvelable et locale (panneaux photovoltaïques, géothermie). Objectif : 20% des besoins couverts à la fin du mandat.

Favoriser les mobilités douces :

- 2) Mener une stratégie active auprès des agents des services publics pour l'usage du vélo dans les trajets domicile-travail. Dans le cadre d'un plan de mobilité, organiser des réunions débat pour 100% des agents et créer les conditions d'accueil des vélos.
- 3) Fort de cette exemplarité, inciter les entreprises du territoire à mener cette même stratégie. Objectif : doubler au minimum le nombre d'usagers du vélo pour les trajets du quotidien.
- 4) Poursuivre et renforcer le déploiement du schéma directeur cyclable (itinéraires cyclables sécurisés et places de stationnement vélo normalisés et visibles) en assurant la continuité du réseau et la sécurisation des portions anciennes suivant les préconisations du CEREMA. Objectifs : multiplier par 2 les distances des itinéraires cyclables sécurisés et le nombre de places de stationnement à la fin du mandat.

Encourager un développement économique respectant les limites planétaires :

- 5) Adopter un moratoire pour interdire toute nouvelle implantation ou extension de grandes surfaces. Mettre en avant les marchés ainsi que les commerces de proximité favorisant le local, le bio, la vente en vrac.
- 6) Encourager l'économie circulaire en faisant connaître les professionnels de la réparation, de la seconde main ou de l'occasion, les ressourceries. Créer une nouvelle ressourcerie sur SQY.

Réduire les déchets :

- 7) Rédiger en 2026 une charte de réduction des déchets à soumettre aux commerçants.
- 8) Organiser les événements festifs et sportifs en mode zéro déchet, en associant les organisateurs et les associations. Objectif 100% dès 2027.
- 9) Sensibiliser les commerçants des marchés et des centres-villes pour encourager les contenants réemployables au lieu de jetables. Éditer par l'agglo une affichette autocollante qui mentionne l'engagement du commerçant. Objectif : 100% à la fin du mandat.
- 10) Accélérer la mise en place de composteurs collectifs en assurant la gestion par des agents publics. Avoir créé 1 000 sites de compostage collectif à la fin du mandat. Promouvoir le compostage individuel par une communication de proximité (en porte à porte, sur les marchés ...). Objectif : 15 000 composteurs individuels à la fin du mandat.

Mettre en œuvre un cycle vertueux de l'eau : de la production de l'eau potable à l'assainissement des eaux usées :

- 11) Veiller au respect de ses obligations par l'entreprise privée qui sera désignée pour distribuer l'eau sur le territoire. Lui demander d'augmenter le plan d'investissement de renouvellement des réseaux de canalisations qui ont été délaissés ces dernières années afin de ne pas avoir à faire face à un "mur de dépenses" plus tard. Garantir la bonne qualité de l'eau potable et promouvoir sa qualité pour dissuader l'achat de bouteilles.
- 12) Préparer la gestion en régie publique de la distribution d'eau potable et de l'assainissement des eaux usées pour être prêts lors du renouvellement des futurs contrats.

Gérer les espaces publics naturels de manière exemplaire :

- 13) Généraliser partout la tonte tardive et le mulching. Sensibiliser les habitants et les entreprises à faire de même et limiter aussi la collecte des déchets verts.

Favoriser l'agriculture urbaine :

- 14) Accueillir des maraîchers bio en ville. Favoriser des circuits courts (cantines, marchés, AMAP ...).
- 15) Développer les jardins partagés et en faire des lieux de pédagogie (au compostage, au jardinage bio, au bien manger...) pour les familles.

Adopter une politique d'achats responsables :

- 16) Systématiser l'introduction de clauses environnementales dans la politique d'achat et de commande publique et augmenter progressivement leur poids dans l'évaluation des offres. Objectifs : poids de 15% des critères environnementaux à la fin du mandat ; 20% du budget d'achat courant des collectivités doit provenir du réemploi (loi AGECE).

Renforcer l'exemplarité des services communaux et intercommunaux :

- 17) Consacrer 1% du budget de fonctionnement pour sensibiliser tous les agents et les élus à la problématique du changement climatique. Objectif : 100% du personnel aura suivi un atelier de 3h de la « Fresque du Climat » à la fin du mandat.

Mobiliser les habitants :

- 18) Mener une véritable communication de changement reposant sur les 4 étapes : faire connaître, faire comprendre, faire adhérer puis faire s'impliquer. Selon les sujets, mener des tables rondes, des conférences-débats, des réunions précédant l'action : par exemple, réunir les clubs et associations pour l'organisation de manifestations festives ou sportives à l'empreinte environnementale réduite. Multiplier les ateliers fresque du climat en médiathèque. Objectif : 5 ateliers par médiathèque et par an.

Multiplier les mesures en faveur du climat :

En complément des mesures précédentes :

- 19) Accompagner les propriétaires afin de massifier la rénovation énergétique des logements et le déploiement de dispositifs d'énergie renouvelable (aide financière, caution bancaire, organisation d'achats groupés, réduction fiscale, aide d'ingénierie).
- 20) Mesures fortes d'adaptation : désimperméabiliser et renaturer les cours d'école, parkings et dalles des centres-villes. Objectif : 10 actions par an au cours du mandat. Créer 100 îlots de fraîcheur en renaturant des surfaces artificialisées. Planter 5 000 arbres pendant la durée du mandat sur les espaces végétalisés (parcs, espaces verts).

Ont contribué à la rédaction des propositions pour alimenter le volet environnement/écologie des programmes électoraux pour les élections municipales 2026, des membres des associations et collectifs suivants : ADM SQY (Artisans Du Monde), ATTAC78 Sud, Collectif Eau SQY, Compost et Entraide, Église Verte, LCVT (Les Clayes-Villepreux en Transition), SQYeT (SQY enTransition), SQYPousse, Velosqy, Terre de Liens, Zéro Waste France SQY.